

## POUR ENTREtenir SA VOITURE

Il est indispensable de contrôler régulièrement l'état de votre véhicule, notamment avant des trajets longs comme les départs en vacances. Retrouvez quelques consignes incontournables afin de prendre le volant en toute sérénité...

### Les niveaux des liquides

Vérifiez les niveaux des différents liquides. Pour cela, gardez votre véhicule sur un terrain plat en attendant bien que votre moteur soit froid.

- L'huile : le niveau doit se situer entre le « mini » et le « maxi » ; toutefois si vous ajoutez de l'huile, veillez à ne pas dépasser le niveau « maxi ».
- Le liquide de refroidissement : si vous constatez qu'il est en dessous du niveau minimum, consultez votre garagiste car il peut s'agir d'une fuite.
- Le liquide de freins : il est à changer tous les 50 000 km, et nécessite l'intervention d'un garagiste dans tous les cas si le niveau est proche ou en-dessous du niveau minimum.
- Le liquide de lave-glace : refaites régulièrement le niveau, en utilisant un produit adapté.

### Les pneus

Deux indicateurs sont à contrôler afin de vous assurer une bonne tenue de route et limiter le risque d'aquaplaning :

- Le témoin d'usure : la profondeur des rainures ne doit pas être inférieure à 1,6 mm.
- La pression des pneus : la pression conseillée pour votre véhicule est indiquée dans le livret d'entretien, sur le côté de la portière avant gauche de votre véhicule, ou encore sur la trappe à carburant. Si votre véhicule est très chargé, ajoutez 0,2 à 0,3 bar à la pression conseillée.

### Les feux et parties vitrées

- Les feux et les phares avant et arrière : réglez la hauteur de l'éclairage afin de ne pas gêner les autres automobilistes et bénéficier d'une meilleure visibilité ; nettoyez-les également,
- Le pare-brise, les vitres et les rétroviseurs : lavez l'intérieur et l'extérieur,
- Les essuie-glaces : changez-les dès qu'ils ne sont plus efficaces.

## Les accessoires obligatoires

Vous devez détenir certains accessoires à bord de votre véhicule :

- Le gilet de sécurité : vous devez en disposer à portée de main (boîte à gants par exemple) afin de pouvoir le porter avant de sortir du véhicule en cas d'arrêt d'urgence,
- le triangle de signalisation : il doit se trouver à tout moment à bord du véhicule. Vous devez obligatoirement l'utiliser si le véhicule est immobilisé sur la chaussée ; toutefois ne l'utilisez pas si vous estimez qu'il est dangereux pour vous de le poser.

## Les accessoires utiles

Certains accessoires ne sont pas obligatoires, mais peuvent s'avérer utiles :

- les ampoules de rechange et fusibles,
- l'extincteur,
- la lampe de poche,
- la trousse de secours,
- la couverture de survie...

Faites vérifier régulièrement vos disques, plaquettes de freins, direction, amortisseurs... par un garagiste professionnel.

Enfin, n'oubliez pas de conserver les numéros de téléphone de votre assurance et de votre service d'assistance.

Si vous avez souscrit un contrat d'assurance auto auprès de la Banque Populaire, contactez le service SOS Constat qui saura répondre à toutes vos questions, en cas de constat à remplir suite à un accident, au 0 980 986 986 (Appel non surtaxé - Coût selon opérateur) et de l'étranger : +33 1 76 61 49 09

Ce numéro est accessible 7J/7 24H/24, le weekend et les jours fériés.